



Déclaration du SNUipp-FSU13 à la CAPD du 16-03-2017

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Nous voici à nouveau réunis pour évoquer les demandes de départ en congé de formation professionnelle et, à cette occasion, le SNUipp-FSU13 souhaite rappeler son attachement à ce dispositif qui, dans un monde idéal, devrait permettre à chaque enseignant de bénéficier d'un an rémunéré au cours de sa carrière. Quel législateur, en 1971, aurait pu imaginer qu'il faille parfois jusqu'à 8 demandes annuelles consécutives pour pouvoir bénéficier de cette année souvent vécue par nos collègues comme une bouffée d'air frais dans une vie professionnelle devenue de plus en plus complexe ?

Les difficultés ressenties en classe, parfois à cause d'effectifs chargés, parfois en lien avec une hétérogénéité des profils d'élèves de plus en plus grande, ou avec d'autres causes diverses, pourraient pourtant trouver une partie de leur solution dans la formation. Nous regrettons que la limitation à un ratio de 0,20% du plafond d'emplois du nombre de mois alloués permette de satisfaire seulement 24 demandes.

La formation professionnelle devrait être vue comme un réel élément de progrès des pratiques professionnelles, quand bien même les formations demandées paraîtraient éloignées de la classe. Ne parle-t-on pas pour nos élèves de transversalité des apprentissages ?

Nous aborderons aussi tout à l'heure la liste d'aptitude des directrices et directeurs. Connaissant tous l'importance des fonctions de direction, nous ne nous attarderons pas sur l'intérêt de cette liste d'aptitude pour évaluer des compétences potentielles sur ces postes. Ce qui nous interpelle de manière accrue ces dernières années, c'est l'idée que l'administration se fait d'une direction en Education Prioritaire, pour laquelle il faudrait avoir une sorte de supplément d'âme...

Pour le SNUipp-FSU 13, toutes les directions d'école sont "pointues" et demandent des qualités humaines d'écoute, de coordination qui s'appuient sur la notion d'équipe. Qu'il faille bien connaître le système éducatif, certes ! Mais tout le monde sait combien la connaissance est à portée de "clic" de nos jours... Alors, plus que tout, ce sont les capacités d'adaptation du futur directeur qui nous semblent essentielles à évaluer pour ces postes. Ces capacités permettront à nos collègues directeurs de gérer les situations les plus diverses, indépendamment du label attribué ou pas à l'école et de l'environnement proche de l'établissement. Concernant les collègues qui seraient "recalés" cette année, nous souhaitons qu'ils soient effectivement reçus par l'IEN Adjoint, afin que celui-ci leur fasse part des points à améliorer à l'avenir. Nous nous interrogeons tout de même sur le nombre d'avis défavorables émis par la commission de Miramas.

Lorsque nous évoquerons les départs en formation CAPPEI, nous aurons tous à l'idée la souplesse nécessaire qu'il faudra donner aux procédures pour les rendre conformes aux nouveaux textes. Nous regrettons que cette nouvelle organisation réduise la durée de la formation à 300h00. Sans revenir sur

qui a été dit plus tôt sur les conditions de travail, le SNUipp-FSU13 souhaite que la prise en charge des élèves présentant des difficultés de comportement, puisse être étoffée par l'intervention d'enseignants spécialisés et non plus laissée aux seuls maîtres dans la classe, particulièrement en maternelle. La réflexion sur l'évolution de ces enfants, qui peinent à trouver leur place à l'école parce qu'oppressés par des soucis au sein de leur entourage, doit évoluer et ne plus laisser les collègues être leurs propres ressources. On sait que ces difficultés d'intégration scolaire peuvent déboucher sur d'autres difficultés "sociétales" et il est plus qu'urgent de travailler à la prévention pour une plus grande réussite!

En marge de ces questions, nous souhaitons rappeler les demandes de nos collègues d'Arles, qui ont adressé des courriers à l'administration concernant des problèmes d'inspection plus ou moins anciens et récurrents. Quand réponse leur sera-t-elle apportée ?

Nous attendons également des réponses sur des questions concernant les demandes de temps partiels pour les PE affectés sur des communes en Rythmes Hamon et journées irrégulières.

Enfin, de nombreux enseignants nous contactent pour nous dire leur inquiétude suite à la multiplication des regroupements d'écoles ou de créations d'écoles primaires de grande taille. Tous savent que le travail sur le climat scolaire est facilité par les petites structures, au plus près des familles et des besoins, ce qui, vous en conviendrez, n'est pas toujours le cas quand l'école comporte plus d'une quinzaine de classes, voire 20, avec un même taux de décharge. Le SNUipp-FSU13 argumentera dans ce sens chaque fois que cela sera utile.

Nous vous remercions pour votre attention.